



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 24 septembre 1999**

**Appel d'offres ouvert pour des travaux d'eau potable et  
d'assainissement Avenue de Nantes**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :  
le 13 Septembre 1999

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 28 Septembre 1999

[\[Annexe\]](#)

**Président :**

**M. Bernard BELLEC - Maire de Niort**

**Présents :**

*Adjoints :*

M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD, M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE, M. Jean-Claude ALAZARD, Mme Nadine PINSON, M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, M. Jacques LAMARQUE, M. Gérard NEBAS

*Conseillers :*

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Danielle RICHARD, M. Michel GENDREAU, Mme Chantal BARRE, Mme Geneviève RIZZI, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, Mme Janine LUCAS, M. Jean PILLET, M. Hervé LAMPIN, M. Claude VITELLINI, M. Alain PAGE, M. Robert PLANTECOTE, Mme Isabelle ANELONE

**Secrétaire de séance :** Madeleine CHAIGNEAU

**Excusés ayant donné pouvoir :**

M. Claude PAGES donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.  
M. Paul SAMOYAU donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.  
Mme Françoise BILLY donne pouvoir à Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD.  
Mme Annie COUTUREAU donne pouvoir à M. Gérard GAUDUCHON.  
M. Jean-Michel PASSERAULT donne pouvoir à M. Patrick ARNAUD.  
Mme Christiane DRAPET donne pouvoir à M. Robert LEON.  
Mme Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à M. Pierre GUERIT.  
M. Frédéric ROUILLE donne pouvoir à M. Jean PILLET.  
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Alain PAGE.  
Mme Marie-Cécile MORISOT donne pouvoir à Mme Patricia LUCAS.  
M. Guy-Marie GUERET donne pouvoir à M. Gilles FRAPPIER.

**Excusés :**

*Conseillers :*

Mme Claire MINALI-BELLA, M. Jacques VANDIER

Madame Geneviève PERRIN-GAILLARD, Adjointe au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Des travaux de renforcement et de revêtement de la chaussée seront réalisés par les services de l'Etat au cours du 1er semestre 2000. Avant la réalisation de ces travaux, il convient de poser le réseau d'assainissement sur le linéaire non encore équipé (tronçon entre les rues de Telouze et de Castel Parc) et de renouveler le réseau d'eau potable.

Ces travaux seront réalisés en corrélation avec les travaux d'aménagement de surface.

Ces travaux étaient initialement prévus en Janvier 1998 et ont été différés après la mise en service de la déviation de la RN 148 afin d'éviter des perturbations, tant sur le trafic que sur la sécurité et la qualité de vie de ce quartier.

Le financement de ces travaux est à prévoir sur le budget 2000.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- Approuver le dossier de consultation des entreprises.
- Autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à lancer la procédure d'appel d'offres ouvert en vertu des articles 295 à 298 du Code des Marchés Publics et à signer le marché à venir.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort  
Bernard BELLEC  
L'Adjointe Déléguée

Geneviève PERRIN-GAILLARD